



Communiqué de presse
Paris, le 18 septembre 2017

1 400 victimes d'Irma prises en charge en Île-de-France

« Devant l'ampleur des dégâts provoqués par le passage de l'ouragan Irma, sur les îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, la solidarité nationale doit être maximale, c'est pourquoi tous les services de l'État en Île-de-France sont mobilisés pour rapatrier et accueillir les victimes en métropole » a déclaré Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

Depuis le 13 septembre, les services de l'État en Île-de-France ont pris en charge 1 400 personnes rapatriées en métropole, parmi celles-ci 131 personnes (dont 75 enfants) ont bénéficié d'un hébergement d'urgence.

Accueillir les victimes d'Irma

Chaque vol affrété spécialement pour rapatrier les victimes en métropole fait l'objet d'un accueil spécifique aux aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle et d'Orly où une Cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) et une couverture médicale sont mises en place par les acteurs mobilisés (ministère de la Justice, préfectures franciliennes concernées, Direction régionale et interrégionale de l'hébergement et du logement, Air France, Paris aéroports, Croix-Rouge et France horizon) pour accueillir et répondre aux passagers qui manifestent un besoin de prise en charge afin de faciliter, notamment leurs déplacements pour rejoindre leurs proches.

Enfin, sur l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, les passagers ont la possibilité de s'adresser à leur arrivée au service médical de l'aéroport.

Par ailleurs, les services de l'État sont mobilisés pour permettre aux 131 rapatriés, qui n'auraient pas de solution de logement, de pouvoir bénéficier d'un hébergement provisoire dès leur arrivée en métropole.

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)